



Bonne année 2018

Le Samépuisien

Bulletin municipal de Sainpuits • N° 8 • Janvier 2018

L'ÉDITO DU MAIRE

L'ANNÉE 2017 qui s'achève a vu un certain nombre de changements structuraux importants qui impacteront notre village. Bien sûr, le premier d'entre eux a été l'élection présidentielle. La victoire d'Emmanuel Macron, l'écroulement de la droite et de la gauche traditionnelles, la montée du populisme des extrêmes sont autant de signes d'une profonde mutation dans notre pays. En Europe, des velléités d'indépendance sont un signe de repli sur soi-même et de l'abandon des valeurs humanistes qui fondent toute vie en société.

Le gouvernement que les Français ont élu a une très lourde responsabilité. Il a le devoir de réussir si nous ne voulons pas être entraînés dans une spirale destructrice.

COLÈRE

LA QUESTION qui se pose alors est de savoir s'il aura les moyens et la volonté de mettre en œuvre les réformes promises. Aujourd'hui, nous pouvons en douter. De nombreux textes de lois arrivent devant les assemblées faisant montre d'une ignorance totale des vrais problèmes qui se posent dans nos territoires ruraux. Ils sont échafaudés par des services administratifs formés au moule des métropoles et incapables de voir les différences qui fondent l'âme de nos villages. Un député de la majorité n'a-t-il pas proposé que chaque commune ait au moins 5 000 habitants, de supprimer les départements et de doubler la taille des régions ! Manipulés par la haute administration, les nouveaux députés n'ont pas encore pris la mesure réelle des réformes qu'ils engagent.



“ Les lois d'organisation des territoires contre lesquelles nous nous sommes battus depuis 3 ans sont de plus en plus contraignantes et font fi de nos spécificités, de nos bénévoles, de notre mode de vie. ”



Les lois d'organisation des territoires comme la loi NOTRe contre lesquelles nous nous sommes battus depuis 3 ans sont de plus en plus contraignantes et font fi de nos spécificités, de nos bénévoles, de notre mode de vie. La nouvelle communauté de communes envisage des projets pharaoniques dont nous ne pourrions pas financer le fonctionnement autrement que par la hausse des impôts. Parallèlement l'état nous met sous tutelle en supprimant la taxe d'habitation et en nous la compensant (pour combien de temps ?), en refusant que des travaux réalisés en régie soient subventionnables au prétexte que nous ne serions pas compétent, la moindre demande de subvention nécessite des journées de travail pour monter des dossiers différents pour chaque organisme, etc.

BATTONS-NOUS contre cette idée sottise que sont le « plus c'est gros, plus c'est beau », ou encore le « plus c'est grand, plus c'est bien » ! La mort des petites communes semble être l'objectif de l'état. Saura-t-il faire réaliser tout ce qui l'est actuellement par des bénévoles engagés dans la vie locale sans augmenter la pression fiscale ? Ils sont l'âme de nos villages et travaillent gratuitement.

Alors, même si les fêtes de fin d'année sont des moments de rêve annonciateur du renouveau et qu'il faudrait donc que nous gardions espoir, est-il pour autant nécessaire de croire encore au Père Noël ? Nous ne le redirons jamais assez : « Notre commune est utile ! »

IL EST VRAI que l'État s'en souvient parfois : en diminuant le nombre de gendarmes mais en nous demandant de nous organiser en « voisins vigilants », en nous supprimant des compétences mais en nous demandant d'intervenir en cas de problème, en éloignant les services d'urgence mais en sollicitant encore plus les pompiers volontaires, en baissant nos dotations mais en nous imposant à chaque instant de nouvelles normes, etc...

RESTONS néanmoins optimistes et souhaitons que la sagesse revienne parmi nos grands élus et qu'ils redeviennent des représentants dignes et bien inspirés. Avec cet espoir, en cette fin d'année incertaine, je tiens à vous présenter à tous des vœux de bonheur, de solidarité et de bien vivre ensemble. Que 2018 apporte à chacune et à chacun d'entre vous de belles satisfactions !

Xavier Parent

Les vœux du conseil municipal

2017 a été une année charnière pour l'avenir de notre commune. Elle entre dans l'intercommunalité de Puisaye-Forterre représentant la fusion de trois communautés de communes.

Il en résulte des changements importants de gestion et de transfert de compétences. Une vigilance accrue sur les décisions à prendre est nécessaire sachant qu'en parallèle notre commune subit un abaissement des dotations et un avenir hypothétique sur les rentrées financières habituelles. C'est dans cet esprit et en étant conscient des difficultés à résoudre que vos conseillers vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour « le bien vivre » de notre village.

Inscription sur les listes électorales

La date limite pour l'inscription sur les listes électorales est fixée au **30 décembre 2017**. Le secrétariat de la mairie sera ouvert de à cet effet de 10h00 à 12h00.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il peut s'agir d'un des documents suivants :

- facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ;
- ou avis d'imposition ou certificat de non imposition ;
- ou titre de propriété ou quittance de loyer ;
- ou bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse.

État civil

DÉCÈS

02/08/2017 Monsieur Henri GROSSIN

La municipalité s'associe à la douleur de sa famille.

Le maire et le conseil municipal
sont heureux de vous convier

à l'inauguration de la 3^e tranche des travaux
de restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine
de Sainpuits

le samedi 13 Janvier 2018 à 10h00

suivie de la cérémonie des vœux
à 11h00 à la salle des fêtes.

Sommaire

L'édito du maire

P 2

Vœux du conseil municipal Inscription sur les listes électorales État civil

P 3

La communauté de communes

P 4

Les entretiens de Champignelles

P 5

Brèves de village

P 6-7

Les conseils municipaux

P 8

La cartographie de Sainpuits

P 9

La vie des associations

P 10-11

Les événements du village en photos

P 12-13

Abeilles, ruches et miel

P 14

Le centenaire de la Grande guerre

P 15

La vie des entreprises

P 16

Loisirs

P 17

Publicités

P 18-19

Informations pratiques

P 20

Rédaction :
Jacques Bouzat

Éditeur de la publication :
Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :
Xavier Parent

Maquette, mise en page :
Frédéric Fabre

Impression :
Édérès, Cosne-Cours-sur-Loire

La communauté de communes

Approbation du règlement de voirie d'intérêt communal

La compétence gestion de la voirie communale est laissée aux communes. Ainsi les communes conservent : le fauchage des bordures de route, le dégagement en cas d'intempéries, le salage, le déneigement, la création et l'entretien d'éléments de signalisation ou de sécurité, l'application de point à temps et les aménagements ponctuels. Afin d'appliquer cette compétence, la communauté de communes *Portes de Puisaye-Forterre* avait adopté un règlement sur la conservation et la surveillance des voies d'intérêt communautaire.

Modalité de participation des riverains aux travaux de busage

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide dans le cadre d'un renouvellement ou d'une création d'un passage busé permettant la desserte d'un terrain privé de prendre en charge les travaux de réalisation et de mise en œuvre des passages busés et décide que seule la fourniture des buses et aqueducs sera facturée aux riverains concernés directement par la communauté de communes en charge de l'exécution des travaux selon un barème établi.

Approbation du nouveau règlement des déchetteries

Depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017, il existe 2 règlements intérieurs pour les déchetteries ; celui de l'ancien syndicat mixte de la Puisaye (10 déchetteries) et celui de l'ancienne communauté de communes du pays coulangois pour la déchetterie de Val de Mercy. La commission *déchets* s'est donc réunie le 7 août 2017 et a rédigé un règlement unique pour les onze déchetteries qui intègre les spécificités de chacune et intègre les dernières nouveautés.

La première carte d'accès aux déchetteries sera délivrée gratuitement. En cas de perte le renouvellement sera facturé 10 euros.



Conclusion du président de l'intercommunalité aux entretiens de Champignelles

Jean-Philippe Saulnier-Arrighi présente les projets de l'intercommunalité sous le signe positif de l'ambition.

Quatre grands projets sont énumérés et occupent le devant de la scène dans le secteur touristique.

L'hôtel étoilé à Saint-Fargeau

Un hôtel trois étoiles pour l'accueil de groupes. Il est prévu d'acheter les murs de l'hôtel du *Petit Saint-Jean* pour pallier la carence de ce type de prestation. L'établissement fermé depuis un an a fait l'objet d'une étude économique favorable. Le projet est estimé à 1,6 million d'euros dont 1 million de travaux pour aboutir à une classe supérieure. Une dizaine d'emplois devraient être créés.



Une liaison fluviale entre le Loiret et la Puisaye

L'intercommunalité, *Voies navigables de France* et la communauté de communes du Berry Loire Puisaye ont signé un accord pour développer l'offre touristique en s'appuyant sur le réseau d'alimentation du canal de Briare, depuis le pont-canal jusqu'à la Puisaye.

Un chemin de randonnée

Avec des aménagements seront créés des voies douces, la transformation des maisons éclésiastiques, l'aménagement du lac du Bourdon. C'est le tourisme *fluvestre*. Une étude est en cours.

Une piscine couverte à Toucy

C'est le grand dossier. La collectivité veut construire une piscine couverte en remplacement de l'actuelle, obsolète et située sur un terrain inondable. Actuellement 60 % des enfants du territoire qui arrivent au collège ne savent pas nager et cette innovation permettrait des activités aquatiques et un attrait touristique certain.

Ce projet a déjà acquis deux millions d'euros ce qui correspond à environ 30% de l'investissement. ■



Les entretiens de Champignelles

Lors de la dernière journée de formation des maires de Puisaye-Forterre la clôture des travaux donna lieu aux conclusions de la session avec la participation des présidents du département, de l'association des maires de l'Yonne, de l'intercommunalité, et le concours de M. Guillaume Larrivé, député de la première circonscription de l'Yonne. L'inspectrice d'académie est excusée au motif de réserve en période d'élection sénatoriale. Le thème des travaux est l'organisation scolaire et la compétence des maires.

Le RPI¹ dont fait partie Sainpuits est présenté par Nadia Choubard, maire de Lainsecq



Il y a 45 ans à la création du RPI 150 élèves le formaient. La maternelle s'installa 25 ans après. Aujourd'hui l'effectif est descendu à 110 élèves. Le problème de la démographie étant posé il y a discussion entre l'inspection d'académie et le RPI dont l'aboutissement se termine par la suppression d'une classe à Thury. L'objectif affirmé du RPI est de conserver une classe par village sachant que le coût pour les habitants y est deux fois moins cher que dans les villes de plus de dix mille habitants.

Le président du CIFA² présente l'apprentissage, véritable atout de la formation

Celui-ci rappelle la déclaration en 2014 de l'Élysée qui donnait un objectif de 500 000 jeunes en apprentissage pour 2017. Même s'il regagne du terrain après plusieurs années de baisse le chiffre escompté ne sera pas atteint. Le nombre des nouveaux contrats a enregistré une hausse de 2,1 % en 2015 avec 402 900 inscrits contre 400 900 en 2014. Le problème est la rupture des contrats en cours : un apprenti sur cinq est concerné. Le remède est une meilleure coordination entre le jeune, l'entreprise et le CFA. Le contrat est à durée déterminée pour une tranche d'âge de 16 à 25 ans. La région Bourgogne-Franche-Comté est volontaire pour accepter les inscrits jusqu'à l'âge de 30 ans. Le nombre de CFA en Bourgogne est de 52 qui proposent une formation sécuritaire et rémunérée. La première année la rémunération débute à 366 euros pour arriver à 776 euros en fin d'année, celle-ci arrive progressivement à 1 143 euros en fin de contrat la troisième année.

1 RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

2 CIFA : Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis

Les possibilités techniques du savoir-faire en Bourgogne

Marcel Fontbonne, directeur du centre interprofessionnel de formation des apprentis, confirme un effectif de 1 000 inscrits au CIFA de l'Yonne. Les inscriptions se font en février et mars ainsi que lors des journées portes ouvertes de mars. Le CIFA de l'Yonne a donné des lauréats sacrés champions de France en 2017 en particulier dans les catégories boulangerie, dessert et mécanique (maintenance des véhicules) mais aussi des prix d'excellence en cuisine ou des distinctions de *meilleur apprenti régional*. La formation se fait dans le cadre éthique de l'excellence citoyenne, le centre distribuant dès le départ une tenue vestimentaire et exigeant des principes de comportement.

Une particularité du centre est son évolution numérique. Les perspectives d'avenir l'ont amené à réfléchir et créer le *clit'store*, magasin virtuel permettant aux apprentis d'évoluer dans un environnement réel. Les divers schémas aboutis et utilisés correspondant à l'exigence du décor et du matériel sont un nouveau moyen pédagogique recensé au niveau national et permet à la région d'être leader dans l'innovation et la transmission du savoir-faire. Grâce à ce nouvel outil les apprentis du département sont plongés dans l'univers de l'entreprise via la réalité virtuelle. Des images de magasins sont projetées au mur pour permettre aux élèves de s'imaginer dans une boutique. ■



Brèves de village

Défibrillateur

Dans le cadre de la protection de la population, le conseil municipal a adopté le projet d'achat d'un défibrillateur automatisé externe. Les arguments en faveur de cette acquisition sont en dehors du moyen de sauver une vie d'utiliser tous les recours pour lutter contre les temps de transport qui pénalisent le défaillant cardiaque. L'appareil sera mis à disposition et en libre accès à l'extérieur de la mairie. Une démarche parallèle du corps des pompiers de Sainpuits a permis d'obtenir cette même fourniture dans le *sac d'avant*. Ainsi l'unité de premier secours disposera également de ce moyen dans les interventions qui nécessiteront son usage. Cette démarche est malheureusement la preuve de l'isolement médical fatal aux besoins de l'urgence qui sont de plus en plus difficiles à maîtriser en ces temps qualifiés de modernes.



Cimetière

L'entretien des espaces publics du cimetière relève de la compétence du maire, alors que celui des sépultures et des urnes incombe aux familles. En effet, que ce soit au titre du contrat de concession funéraire ou du respect de l'ordre public, le concessionnaire se doit d'entretenir la concession acquise. À défaut, le maire est fondé à intervenir. Dans les faits, la commune ne doit pas supporter les dépenses liées à l'entretien des tombes et des urnes qui y seraient scellées.

Cérémonie du 11 Novembre

Le départ sur la place de la mairie eut lieu par un temps pluvieux. C'est derrière le porte-drapeau Paul Vantighen et le corps des pompiers que le maire, les conseillers se dirigent jusqu'au monument aux morts accompagnés d'une partie des habitants de notre commune. Le discours national prononcé par le maire et l'appel aux enfants du pays morts pour la patrie terminés, l'hommage au drapeau est donné individuellement devant chaque tombe en souvenir du sacrifice ultime de ces soldats dont les conditions de vie furent au-delà de l'imaginable. Le retour à la mairie se termina par un vin d'honneur offert par le maire et les conseillers municipaux permettant ainsi aux élus un échange avec tous les accompagnants. La constance de cette cérémonie traditionnelle est un moment émouvant et un message de paix qui permettent de transmettre à nos enfants le message qui a traversé toutes les générations « Plus jamais ça ».



Rappel

Le *Club de l'amitié*, présidé par M^{me} Roy organise le **4 février 2018** le repas traditionnel du *Coq au vin*. Contacter Jacky Baron pour réserver votre couvert.

Décharges sauvages

Plusieurs constatations ou différentes informations permettent de faire un bilan en défaveur de la propreté et de la salubrité de la commune. Toute infraction en ce domaine constatée sera sanctionnée selon les dispositions légales qui sont à disposition du maire ou des adjoints.

Galette des rois

Le *Comité des fêtes* invite tous les habitants du village le samedi **20 janvier 2018** dès la nuit tombée au brûlage des sapins à la sortie du village juste après le lotissement route du Mée. Un partage de la galette des rois est organisé ensuite à la salle des fêtes.



Foire de Mars

Depuis la nouvelle formule en 1978 la date retenue étant le premier dimanche de mars, le **4 mars 2018** sera l'anniversaire des quarante ans de cette manifestation. Avec le concours des chevaux, il est prévu un salon des vins de la région accompagné de points gastronomiques pour la dégustation d'escargots, de macarons ou de chocolat. L'artisanat sera représenté avec l'exposition d'objets créés à partir de bois flotté de la Loire ou avec la vente de coutellerie. Un tirage de tombola terminera la journée.



À noter dans vos agendas

Rendez-vous en mai 2018 pour une randonnée organisée par l'association *Sainpuits Rouge-toi*.

Rendez-vous en juillet et août aux *Resto-marchés* de l'été.

Brèves de village

Association des amis du patrimoine

L'association vous annonce que le concert VIOLON/CYMBALUM aura lieu le dimanche **20 mai 2018** en l'église de Sainpuits. Merci de noter cette date sur votre agenda.

Le violon virtuose de Gaëtane PROUVOST s'allie au cymbalum envoûtant de Cyril DUPUY pour un voyage vers l'Europe de l'Est, à la recherche des influences des musiques tziganes et juives dans les œuvres de grands compositeurs des XIX^e et XX^e siècles.

Ce concert est au profit de l'Association des Amis du Patrimoine de Sainpuits pour la réalisation des travaux de sacristie et de l'intérieur de l'église.



Association Aux Arts, etc.

L'association *Aux Arts etc.*, vous souhaite tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Année que nous espérons partager avec vous à l'occasion des différents spectacles que nous aurons le plaisir de voir ensemble tout au long de cette saison. La vie est un vaste théâtre, dit-on, où chacun joue son rôle sur la scène de toute une vie. Nous nous mettons en scène chaque jour, composant avec tout ce qui nous entoure. *VIVRE* est le titre de cette pièce où le futur est l'imprévu.

Alors pour flirter un peu plus dans l'éphémère, entendre des histoires réelles ou fictives, s'échapper du quotidien, nous vous proposerons différents spectacles, tels que :

Vaki Kosovar récits de vie et contes traditionnels d'un Albanais du Kosovo à Paris avec Simon Pitaqua ;

Mirad, un garçon de Bosnie, de la compagnie *Amin Théâtre*. L'histoire d'un adolescent qui recherche ses parents disparus. C'est aussi une histoire de tous les temps, de ceux qui se trouvent victimes des guerres, nous qui avons en partie la chance d'y échapper.

Fragment d'histoires d'un poilu ordinaire, de la compagnie *Les Yeux Fermés*, histoire de se souvenir de ceux qui se sont battus. Les récits sont humoristiques et nostalgiques.

giques. C'est une parenthèse qui s'ouvre avec un sourire insouciant et se referme la gueule cassée par une lucidité révoltée. Création et interprétation par Yannick Boulanger.

La compagnie des Maudits et la Ruche venus jouer « *Têtes à claques* » l'an dernier, prépare un nouveau spectacle qu'ils reviendront jouer à Sainpuits.

Nous accueillerons aussi des chansonniers tels que Toph et Nanoche, textes portant sur la vie, l'amour, écrits et mis en musique par Nanoche et étoffés par Toph, preuve qu'ils ne manquent pas d'humour.

À bientôt en attendant de se revoir, se rencontrer et toujours mieux nous connaître.

Calendrier 2018 du ramassage des ordures

Pour Sainpuits le ramassage se fait le **jeudi en temps normal** mais il n'y aura pas de collecte les jours fériés. La collecte se fera le lendemain du jour férié.

ATTENTION : en mai 2018, 2 jours fériés sont la même semaine. Le mardi 8 et le jeudi 10 mai (ascension), empêchant le dispositif habituel de rattrapage.

Il n'y aura donc pas de rattrapage de ces deux jours fériés.

Un calendrier sera distribué aux habitants impactés et un rattrapage sera organisé pour les métiers de bouche et gros producteurs. Nous vous communiquerons ultérieurement la liste des professionnels concernés.

Le P'tit coin des lecteurs

Présente ses meilleurs vœux pour 2018 à ses fidèles adhérents et à tout le village en restant à votre disposition pour l'adhésion à notre bibliothèque qui fait la joie des petits et des grands. ■





Les conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus de séances

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 septembre 2017

- Suivi des travaux de l'église : les travaux sont terminés, une réception avec les financeurs est prévue.
- Communauté de communes de Puisaye-Forterre : projet des statuts accepté.
- Assainissement du bâtiment mairie-école : devis de AQUA PRESERV accepté.
- Subvention au comité des fêtes acceptée.
- Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants : décision reportée.
- Local de l'ancienne boucherie : conditions économiques envisageables, réalisation des études et travaux nécessaires.
- Mise aux normes électrique des bâtiments communaux : travaux confiés à l'entreprise DAGUET.
- Maison BARON : étude thermique confiée à PYXAIR et projet de l'architecte confié à HOGE VINCENT-ROSI.
- Mise en œuvre de la délibération du 27 juin concernant la suppression des NAP.
- Allocation scolaire : maintien des montants.
- Fixation de la redevance pour le chauffage des logements : maintien des montants.
- Prix de location de la salle des fêtes : maintien.
- Assurance : assurer le matériel de prompt secours.
- Rénovation du calvaire du Mée : participation de la commune : remplacement du poteau incendie par une bouche.
- Insertion dans le bulletin municipal : les modalités d'encaissement sont définies.
- Affaires diverses
 - acquisition d'un défibrillateur
 - arrêté pris concernant les chiens non tenus en laisse aux abords de l'école
 - la caution demandée pour la location d'un gîte est portée à 500 euros.

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 octobre 2017

- Élections partielles sénatoriales :
 - Xavier PARENT, élu délégué titulaire ;
 - Denis POUILLOT, élu délégué suppléant ;
 - Fabrice GALLON, élu délégué suppléant ;
 - Jean-Michel BARDOT, élu délégué suppléant.
- Fédération des Eaux de Puisaye Forterre :
 - Statuts de la fédération des eaux de Puisaye- Forterre ; adopté à l'unanimité.
 - Transfert de la compétence eau des communes de Champlay, Fleury-la-Vallée, Migé, Moutiers-en-Puisaye et Val-de-Mercy : adopté à l'unanimité.
 - Transfert de la compétence ANC des communes de Bois-d'Arcy, Arcy-sur-Cure et Merry-sur-Yonne : adopté à l'unanimité.
- Communauté de Communes de Puisaye-Forterre
 - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges : approuvé à l'unanimité et autorisation donnée au maire à signer tous documents afférents.
 - Etablissement public foncier : le conseil municipal ne donne pas suite.
- Droit de passage pour un accès dans le jardin de la commune : proposition à étudier.



La cartographie de Sainpuits

La carte de Cassini

La carte de l'Académie est la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble. Il serait plus approprié de parler de carte *des* Cassini, car elle a été dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini et son fils Jean-Dominique Cassini au XVIII^e siècle. L'échelle adoptée est d'une ligne pour cent toises, soit une échelle de 1/86 400 (une toise vaut 864 lignes).



Élément de la première carte officielle (ca 1750)

Cette carte constitue pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive. Elle est la première carte à s'appuyer sur une triangulation géodésique dont l'établissement a pris plus de soixante ans. Les quatre générations de Cassini se sont succédé pour réaliser ce travail. La carte ne localise pas précisément les habitations ou les limites des marais et forêts, mais le niveau de précision du réseau routier représenté est tel qu'en superposant des photos satellite orthorectifiées aux feuilles de la carte de la France, on obtient de spectaculaires résultats.

Le travail des Cassini laissa même son empreinte sur le terrain où l'on trouve encore aujourd'hui des toponymes dits « Signal de Cassini », qui révèlent les lieux où se sont effectuées les mesures de l'époque. Ces points de repères correspondent aux sommets des innombrables triangles qui formaient la trame de la carte de Cassini.

De nos jours, les chercheurs consultent fréquemment les feuilles de la carte des Cassini, soit sa forme papier en salle de lecture du département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, soit sa forme numérique en ligne. Elle intéresse tout particulièrement les archéologues, les historiens, les géographes, les généalogistes, les chasseurs de trésors et les écologues qui ont besoin de faire de l'écologie rétrospective ou de comprendre l'histoire du paysage.



César-François Cassini

Le cadastre napoléonien

Le cadastre napoléonien est un cadastre parcellaire unique et centralisé, institué en France par la loi du 15 septembre 1807. Rassemblant dans une carte homogène une centaine de millions de parcelles, c'est le premier outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. Succédant aux plans terriers très hétérogènes dans leurs présentation et même dans leurs unités de mesure, il fut levé par les méthodes de l'arpentage et fut révisé par la loi du 16 avril 1930.



Cadastre napoléonien (ca 1826)

La cartographie satellitaire

De nos jours, rares sont les cartographes « purs ». Effectivement, la géographie et l'informatique sont couplées : cet ensemble forme la géomatique. Les géomaticiens sont des professionnels capables de réaliser de la cartographie mais aussi de gérer des systèmes d'information (données, bases de données, architectures informatiques). ■ FF



La vie des associations



Rauge-toi Sainpuits

Sous un ciel bleu d'une journée exceptionnelle de novembre les premiers arrivants profitent du café offert par l'association sur le parking de la place de la Mairie. Le trajet prévu est de 17 km et le tracé emprunte les vallons de Forterre vers la voie romaine. Le thème de l'événement est la collecte éventuelle de champignons au cours de la marche et leur reconnaissance en fin de parcours.



C'est l'heure de partir et la troupe se dirige en sortant du village vers Flassy où un premier arrêt est prévu devant une curiosité entretenue par Paul Vantighen, propriétaire des lieux qui explique l'histoire de ce puits à manège.



Cet ancien puits romain fut aménagé il y a plus de cent ans pour amener l'eau au château plus lointain par un système de pompe entraîné par deux chevaux qui tournaient sans arrêt autour du puits.

En repartant à travers champ le groupe se dirige vers les bois pour emprunter la voie romaine qui venant d'Entrains-sur-Nohain rejoint Auxerre. La montée effectuée, la montagne des alouettes privilégie la contemplation de vues et sites lointains. Avant de repartir sur la Villeneuve, un deuxième arrêt allie le réconfort d'un buffet désaltérant avec l'exposition sommaire dans la nature des champignons absents des bois mais exposés et retrouvés dans des tableaux. Une rencontre agréable avec les propriétaires de ce lieu du moulin à vent

agrément ces quelques heures de promenade qui se termine par une descente progressive vers le village. Puis les promeneurs reviennent au point de départ où chaque participant devenu invité peut participer à la dégustation d'une omelette aux champignons de Paris à défaut de ceux de la Forterre.

Merci au Président Jean-Michel Bardot de *Rauge-toi Sainpuits* à l'organisateur des points relais et du véhiculage des boissons autorisées, Roland Berthier, aux cuisinières averties Nadine et Michèle, à la voiture balai du superviseur Denis Pouillot et bien sûr à tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite par leur présence et leur coopération. ■

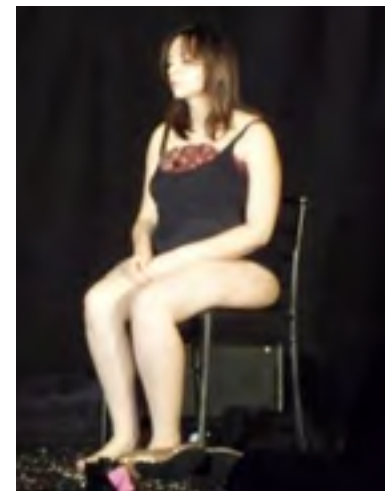


La vie des associations



Aux Arts etc.

La soirée théâtrale du vendredi 27 octobre avait pour titre (Mères) de Nina Broniszewski-Madre dont le thème est la maternité visitée par une femme qui s'interroge à travers ses fantasmes et la réalité. L'actrice démontra son talent dans l'interprétation d'un sujet fragile récit sur le ton de la confiance avec les épreuves qu'elle imagine secrètement ou



qu'elle ressent intérieurement. La plasticité du personnage fut à la hauteur de son art accompli ne laissant pas insensible les spectateurs réunis dans la salle des fêtes.

Merci à M. Duchemin qui est l'organisateur du spectacle ainsi qu'à son épouse toujours ravie d'offrir une prolongation gustative et conviviale pour finir la soirée. ■

La fête de la Madeleine 2018

La Madeleine, fête du village, est aussi celle de tous et de chacun. Présence et participation seront les clés de la réussite d'un programme exceptionnel lors de ces trois jours de fête.

Samedi 21 juillet 2018

Ouverture des festivités avec la fanfare de Donzy devant le café Blanchard à 20h00.

Départ du défilé aux lampions avec les enfants.

Feu d'artifice vers 23h00.

Ouverture de la fête foraine et de la buvette sur la place de la Mairie.

Samedi 22 juillet matin

Vide-grenier dès le matin dans la rue principale et sur la place de la boulangerie. Buvette permanente du Comité sur la place de la boulangerie.

10h00 : messe de Saint-Hubert avec les trompes de chasse du Rallye Puisaye ; à la sortie apéritif offert par la commune sous les tilleuls devant l'église.

12h00 : restauration variée sous le chapiteau.

Samédi 22 juillet après-midi

Cavalcade

Animation musicale pour petits et grands.

Parcours des chars décorés avec le concours des associations. Le défilé partira des lotissements, empruntera la rue principale pour revenir devant la mairie.

Samedi 22 juillet, soirée festive

À partir de 18h00 les stands des *Restos-marchés de Sainpuits* offriront une variété de plats régionaux qui font leur notoriété depuis trois ans.

Ambiance festive, amicale et musicale avec les *Affoubertis* tendance folk et musette.

Tous les partenaires sont invités à danser en plein air dans la douceur estivale.

22 juillet du début de la nuit jusqu'à l'aube

La nuit se prolongera avec l'aide du temps et du tempo ce qui perpétuera la tradition d'un village ouvert, rassemblé et festif.

Lundi 23 Juillet

Fête foraine et jeux pour les enfants l'après-midi. ■

Nous avons besoin de vous tous. Par votre aide, par vos idées, par un simple petit coup de main, ensemble, œuvrons pour que cette fête soit une réussite totale.

Nous attendons votre aide ou vos idées pour :

- la décoration de notre village ;
- la personnalisation de vos maisons ;
- l'encadrement et la sécurité de la manifestation ;
- le fleurissement des chars et la confection des bouquets ;
- la participation aux services (buvette, restauration) ;
- l'imagerie : photos, vidéos.

Si vous souhaitez nous aider et être un acteur de la fête de notre village, contactez-moi.

Marie-Noëlle MARLIN au 06 86 27 73 47



Les évènements du village



Les évènements du village



Abeilles, ruches et miel



LES ABEILLES assurent la pollinisation de plus de 80 % de plantes à fleurs et 95 % des arbres fruitiers soit 200 000 espèces. C'est dire l'importance de ce maillon indispensable dans la chaîne de la vie et de la nature. Pourtant depuis 20 ans sous les coups portés à l'environnement de manière intense leur taux de mortalité augmente de manière inquiétante. Chaque année 30 % disparaissent de notre région avec parfois en période froide des extinctions complètes. On connaît les dangers qui les menacent ; l'utilisation des néocotinoïdes qui diminuent leur immunité contre le *varroa* envahissant les ruches ou l'apparition du frelon asiatique dont dix individus en vol stationnaires déciment une ruche en quelques instants. Il est nécessaire de les protéger car l'enjeu est vital pour chacun. Pour cela quelques initiatives sont les bienvenues en conservant dans son jardin une zone de fleurs sauvages ou mellifères source de pollen, protéines, et de nectar nourrissant comme les coquelicots, les chicorées, l'origan, la vipérine... Mais aussi en leur construisant un abri hivernal à distance réglementaire des maisons ou en aménageant une petite zone humide ou une petite coupelle d'eau ou en proscrivant pesticide et herbicide dans le jardin. Enfin surveiller et déclarer toute présence de nids de frelons asiatiques à la mairie.

LA RUCHE est la démonstration d'une organisation sociale ultra-dynamique. Les abeilles utilisent des alvéoles de cire pour le stockage de leur nourriture et pour le renouvellement de leur population. En apiculture la ruche



est une unité de vie mise en place par l'homme pour accueillir une colonie d'abeilles domestiquées et devient le reflet d'une société hautement organisée. Constituée de plus de 50 000 abeilles ouvrières et de leur reine, rien n'est laissé au hasard pour une production finale d'environ 40 kg de miel par an. Chaque abeille a un rôle précis qui évolue au cours de sa vie. Durant son existence elle exerce jusqu'à sept fonctions

différentes : nettoyeuse, nourrice, architecte, manutentionnaire, ventileuse, gardienne et la plus importante celle de butineuse. Butineuse à l'âge de trois semaines elle s'envole à l'extérieur à la recherche de nectar, pollen et eau. Au rythme de cent voyages par jour elle s'épuise et meurt. Son espérance de vie varie de 30 à 45 jours alors que celle de la reine est de trois à cinq ans. Celle-ci est visitée par des faux bourdons qui meurent juste après la fécondation, son rôle étant de renouveler l'essaim incessamment. Si le produit le plus connu de la ruche est le miel, elle regorge pourtant d'autres trésors aux vertus remarquables : pollen, propolis, gelée royale, cire, venin.

LE MIEL est un aliment et présente des vertus incontournables. Il provient du nectar des fleurs ou du miellat qui est une substance sucrée produite par les pucerons. Un kilo de miel est produit par le nectar récolté sur plus de 100 000 fleurs de pissenlit ou 2 millions de fleurs d'acacias. Il est stocké dans les rayons de la ruche et prend un aspect et une saveur déterminés par les variétés de fleurs butinées. Sa composition contient des sucres, des enzymes, des acides organiques et aminés, des flavonoïdes et des minéraux ce qui en fait un aliment complet. Il apporte l'énergie utile au fonctionnement des muscles, du cœur et du cerveau, une action bénéfique sur la croissance et au niveau digestif il apaise par son effet prébiotique les brûlures d'estomac et les colites. Tonique, stimulant et antioxydant on l'utilise en cas de fatigue ou d'infection grippale. Il soulage la toux et les encombrements respiratoires. Certains miels sont utilisés en dermatologie pour leur action cicatrisante et réparatrice des tissus comme le miel de manuka d'origine australienne.



LE POLLEN emmagasiné dans les alvéoles est entreposé par les abeilles en lui ajoutant des ferments lactiques ce qui donne le pain d'abeilles. Sa récolte est délicate et sa composition est le complément le plus riche de notre alimentation. Il prévient les maladies inflammatoires, l'ostéoporose et le cancer du colon. Il permet de lutter contre le cholestérol.

LA PROPOLIS sert à la consolidation des parois de la ruche fabriqué par des abeilles matures. C'est un antibiotique naturel contre les virus, les bactéries et les mycoses. Elle renforce l'immunité de l'organisme. Elle traite la plupart des infections de la bouche et de la gorge.

LA GELÉE ROYALE est l'élixir de jeunesse de la reine ce qui lui permet de vivre 5 ans au lieu de six semaines. On l'utilise contre l'herpès, la grippe et renforce l'immunité ou combat la fatigue.

LE VENIN est sécrété à partir des glandes de l'insecte. Celui-ci le distribue par son aiguillon constitué de deux dards accolés. Le venin est un mélange d'anticoagulant, d'histamine allergisante ce qui le fait utiliser en homéopathie contre les rhumatismes, la goutte, les maladies de la peau comme les œdèmes, les piqûres d'insectes. ■



Le centenaire de la Grande guerre

À l'occasion du centenaire 2018 de la Grande guerre, la rédaction du bulletin communal de Sainpuits vous livre *in extenso* des extraits des mémoires d'une réfugiée de la Marne nommée Blanche qui résida jusqu'à la fin de la guerre dans notre village et nous apporte un témoignage nouveau et émouvant de l'époque.

« Une voiture à cheval nous attend, c'est un monsieur très aimable qui nous accueille. La distance entre Saint-Sauveur et Sainpuits est de 15 kilomètres. Le cheval trotte bien et nous serons vite arrivés... Mes parents trouvent une petite maison très propre, et nous y installons. Cette fois nous voici « chez nous ». Mais il y a un sérieux problème à surmonter, nous n'avons plus rien, c'est alors que les habitants de la commune nous prêtent un peu de mobilier, une cuisinière carrée à la mode dans cette région, une colonie de vacances nous prête un petit lit en fer. Mes parents peuvent se procurer un lit d'occasion, un peu de vaisselle.

Mes sœurs jumelles ont cinq ans. Elles rencontrent certains succès, elles sont mignonnes et irrésistibles. « Ce sont les petites émigrées » dit-on. C'est ainsi qu'un jour avec stupéfaction, on les verra revenir la semaine d'avant Pâques avec une provision d'œufs et quelques pièces de monnaie qu'elles sont heureuses d'offrir à leur maman. Elles ont tout simplement suivi l'exemple des enfants de chœur entreprenant selon la tradition une collecte spéciale et intéressée.

Nous reprenons souffle ; l'alimentation (malgré quelques restrictions) est correcte et nous mangeons à notre faim, c'est-à-dire à la mode du pays. L'Yonne est un pays très différent du nôtre ; si la campagne est belle, la terre est dure à cultiver, elle est morcelée en toutes petites parcelles entourées de haies vives. On y cultive un peu de céréales, blé, avoine, beaucoup de haricots de couleur dont les habitants font grosse consommation. On y élevait beaucoup de bétails, en particulier les vaches qui étaient le revenu le plus important de ce pays ainsi que le lait et le beurre ce dernier étant fabriqué à la ferme. Les exploitations étaient très petites, les revenus essentiellement tirés des produits laitiers. Il y a également beaucoup de vergers à pommiers à cidre, ce dernier étant la boisson courante de la population. De nombreux noyers dont les fruits donnent une huile très appréciée et permet un rapport pécuniaire non négligeable. Les habitants sont affables, nous sympathisons bien

vite, leur accent bourguignon est très particulier. Ils ont bon cœur nous apportent des bottes de haricots rouges et des pommes de terre.

Nous nous habituons à cette nouvelle vie bien différente de la nôtre, mais l'essentiel n'est il pas de vivre et manger avec des Français ! Vivre en France, sans contrainte, vivre libre. Par exemple, dans chaque foyer le repas commençait par une cidrée, sorte de panade cuite avec du cidre. Le matériel de cuisine se composait de poteries où mijotaient les haricots, plat principal de ce repas. Il y a une école libre dont je deviens la nouvelle élève. Ses bienfaiteurs (sans qui elle n'aurait pu vivre) sont des aristocrates, et je vais vivre autre chose que ce que je connaissais. Sainpuits est un bourg dont un certain nombre de hameaux dépendent.

Dans un de ces hameaux « Les Barres » un très beau château est la propriété du comte de Kergolay, les quelques fermes qui l'entourent sont ses propriétés ainsi que l'école libre de filles. Spacieuse maison dans laquelle un appartement lui est réservé lorsque sa famille désire y séjourner ; l'école jouxte l'église, une chapelle est réservée au comte et sa famille.

Cette chapelle s'ouvre sur le maître-autel, où à l'écart de l'ensemble ils peuvent assister aux offices absolument indépendants de l'assistance, une porte donnant directement sur l'extérieur les rend libres. Dans un autre hameau, Le May, une très belle gentilhommière est aménagée en école libre des garçons celle-ci est à 1,5 km de Sainpuits. Une partie de l'école servait de colonie de vacances à des petits parisiens dans les années qui précédèrent la guerre de 1914. Pendant la guerre seule fonctionnait l'école, la famille de l'instituteur y vivait. Tout ceci était les propriétés du comte avec bien d'autres grandes forêts de chênes, exploitations importantes dirigées par le régisseur du château. Les écoles étaient prises en charge par le comte. Il était à l'écoute des besoins de ceux qui l'entouraient. À l'hôpital Saint-Joseph à Paris il disposait de plusieurs lits et lorsqu'une hospitalisation était nécessaire, il prenait tout en charge, sans bruit et simplement brancardier à Lourdes, il y allait tous les ans.

Les habitants de Sainpuits étaient dépendants de ces familles et pleins de déférences pour celles-ci. Ce qui changea notre vie en quelques mois et démontre que la guerre en est responsable et ces nouvelles situations nous plongent dans une diversité de mode de vie. »



Suite à la prochaine parution du bulletin

La vie des entreprises



La vie des communes rurales dépend aussi des entreprises. Visibles par leur activité extérieure elles restent cependant mystérieuses au profane. Celles de Sainpuits sont bien vivantes et nous avons décidé de les visiter chacune à leur tour pour mieux connaître la vie du village. L'entreprise Ludo Transports nous a aimablement ouvert ses portes.

De Sainpuits à Entrains, de l'Yonne à la Marne, de la Bourgogne à la Belgique, Ludo Transports opère du local au national ; livraison en benne TP ou céréalière, citerne pour l'aliment du bétail ou citerne à engrai.

Décryptage d'une entreprise familiale qui a su tirer parti de son environnement rural en fondant son plan de travail autour du transport agricole.

Basée à Sainpuits depuis 1988, l'entreprise a été au départ fondée à Lainsecq en 1970 par Régis Roux. Venant depuis tout petit aux Minerottes à Sainpuits avec son père au moment des moissons, le choix d'acheter cette ferme s'est fait tout naturellement par Régis lorsqu'il a appris la vente de celle-ci.

Du transport de cailloux, en passant par le transport de bois, de betteraves, de palettes à l'international, l'entreprise a choisie en 2004 d'abandonner l'activité palette sur l'international en anticipant la forte concurrence des pays entrants dans l'UE pour se recentrer sur le secteur régional et en particulier sur le domaine agricole.



Régis est aujourd'hui à la tête d'une flotte de 20 véhicules. Le parc est composé au total de 46 cartes grises qui comprend 20 moteurs, 14 bennes cérésières, 9 bennes TP, 2 citernes aliments et 1 citerne engrais. Les tracteurs routiers sont de la marque

DAF et répondent tous à des normes anti-pollution qui vont de Euro 4 à Euro 6.

Ludo Transports est certifiée Qualimat, cette certification est obligatoire pour le transport des denrées alimentaires et des produits céréaliers destinés à l'alimentation animale



et humaine. Un audit est réalisé chaque année par un organisme certifié pour contrôler les produits transportés, les tableaux de lavage ainsi que le matériel.

La gestion des ressources humaines se veut familiale. L'entreprise prend en compte chaque spécificité de ces conducteurs. Certains préfèrent effectuer des longs trajets et faire de leurs camions une «deuxième maison» pour la semaine de travail, tandis que d'autres choisissent de rentrer chez eux tous les jours. Ludo transports s'est adaptée pour que ses salariés évoluent dans le domaine qui leur convient le mieux.

Le planning est établi au jour le jour par Ludovic, le fils de Régis, également conducteur. Etant donné la pluralité de la clientèle, les relations entre chaque transport sont optimisées pour effectuer le moins de kilomètres à vide possible. La plupart du transport se répartit de la façon suivante ; l'entreprise récupère des contrats pour livrer des céréales dans les usines de transformations (malerie, moulins, huilerie) ou des matériaux (sable, pierre, etc.) pour livrer sur des chantiers, à des sucreries ou à des cimenteries. L'objectif est de retrouver des voyages en retour pour optimiser le transport. Ces derniers peuvent être de l'aliment pour le bétail, de l'engrais ou de la ferraille ou du verre à recycler.

Les citernes, quant à elles, effectuent le chargement chez les maisons d'aliments et livrent directement chez l'éleveur de bétail de la région du Massif Central jusqu'à la frontière belge dans la Meuse ou les Ardennes.



Aujourd'hui, la relève est assurée avec Ludovic qui continue à développer Ludo Transports dans le même esprit que son père a entrepris il y a maintenant 47 ans, à savoir la complicité avec ses employés, la fidélité et la qualité du travail bien fait envers ses clients. ■

Loisirs

HORIZONTAL

- 1) Sur le cou – Le petit de la vache
- 2) Suggérons
- 3) Possédé – Descendant masculin
- 4) Village voisin
- 5) Prénom – Article – Indique le lieu
- 6) On les exprime – Ville de l'Yonne
- 7) Aride – Peut être de détresse ou de joie
- 8) Cardinal – Enclos de bétail
- 9) Dehors – Exclamation de douleur
- 10) Ratifies

VERTICAL

- A) Boîtes à sous
- B) Indique le temps – Refuge
- C) Mouche du sommeil – On le baisse ou le monte
- D) Purifiées – Note
- E) Conditio – Clan
- F) Voie ferrée – Symbole du cobalt
- G) Sont parfois du seigneur
- H) Puissances spirituelles – Noir ou de fumée
- I) Recueil amusant – Entrave
- J) Objets de cuisine

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Quelques épigrammes

L'épigramme est un court poème qui s'achève par un trait d'humour, sur une notation amusante, souvent satirique. Ainsi Voltaire qui le pratiqua répondit en ces termes au critique Fréron et au poète Lefranc.

Sur Jean Fréron

*L'autre jour au fond d'un vallon
Un serpent piqua Jean Fréron,
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.*

Au poète Lefranc

*Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré toute sa vie ?
C'est qu'en prophète il prédisait
Qu'un jour Lefranc le traduirait.*

Le jour du mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo, cette épigramme anonyme circula dans Paris.

*Montijo, plus belle que sage
De l'Empereur comble les vœux.
Ce soir, s'il trouve un pucelage
C'est que la belle en avait deux !*

Georges Clemenceau, à la mort de Félix Faure et sur les dictatures.

*À la mort de Félix Faure
En entrant dans le néant,
Il a dû se sentir chez lui !*

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	R	I	M	E	V	E	R	E	S
2	A		V	O	M	I	R	E	N	T
3	Q	U	E	U	E	S				
4	U	N		E	T	A	G	E	R	E
5	E	I		T		G	E	N	E	T
6	R	E	S	T	E	E	S			
7	E		S	E	T					
8	T	E			E	T	E	I	N	S
9	T	O	M	A	T	E		L	U	E
10	E	N	G	R	A	N	G	E	E	S

Solution du numéro précédent

Sur les dictatures

*Les dictatures sont comme le
supplice du pal :
Elles commencent bien mais
elles finissent mal.*

NOUVELLE BORNE PHOTO

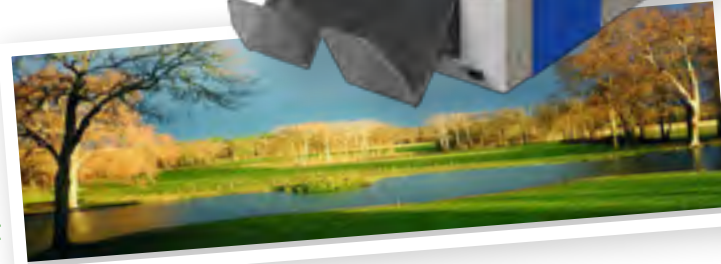
**Tous vos tirages
en qualité professionnelle**

Tirages aux formats classiques
10 x 15 cm (0,40 €) ou 15 x 20 cm

Tirages avec un large choix de cadres

Photos d'identité

Photos
panoramiques
15 x 36 cm
ou 15 x 52 cm



Et toujours le café à 1 €, les retraits d'argent
(La Banque Postale et Crédit Agricole),
la diffusion des plus grands événements
sportifs, le relais poste commerçant, le point
relais Pick-Up, la convivialité
et une disponibilité plus de 85 h/semaine...

Dominique, Marie-Lise et Cyril Blanchard
2, rue de la Montagne - 89520 Sainpuits
Tél. 03 86 74 73 77

Ouvert tous les jours sans interruption de 07h00 à 20h30 - Fermé le mercredi après-midi.

Sarl MARTIN

Maçonnerie • Couverture • Carrelage



Travaux publics

Sarl MARTIN

Chemin Sous-les-Coutrons
58500 Billy-sur-Oisy

Tél./Fax : 03 86 24 94 32

Portable : 06 08 86 39 36

e-mail : sarl.martin2@wanadoo.fr

Entreprise Bernard Battais et Fils

**Restauration de couvertures
et charpentes**

Menuiserie

Spécialité de monuments historiques
Installation de paratonnerre

Zinquerie
Plomberie
Chauffage

Z.I. du Moulin - 84, allée Antoine Petit
45160 OLIVET

Tél. 03 38 69 66 37



**Patrice BAILLAT - Vincent SIMON
Vincent CLEMENT
Agents Généraux**

5, route de Forterre
89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
03 86 45 53 61
agence.couson1@axa.fr

2 bis, avenue du Général Leclerc
89170 SAINT-FARGEAU
03 86 74 17 02
agence.couson2@axa.fr

réinventons / notre métier

ASSURANCE • BANQUE • PLACEMENT • CREDIT

**COMMECY
AUTO**

GARAGE AUTOMOBILE

89520 SAINPUITS

Tél. 03 86 74 66 28 - Port. 06 81 64 44 29

Réparation toutes marques - Atelier de mécanique

Dépannage 7j/7

Motoculture



Informations pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) - Tél. 03 86 74 72 21

E-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr - **Internet :** www.sainpuits.fr -  **Mairie de Sainpuits**

Pharmacies les plus proches

Saint-Sauveur-en-Puisaye	03 86 45 54 36
Entrains-sur-Nohain.....	03 86 29 22 32
Étais-la-Sauvin	03 86 47 21 97
Thury.....	03 86 45 22 96
Pour connaître la pharmacie de garde	17



Médecins

Maison de la Santé (Saint-Sauveur)	03 86 44 41 60
Maison de la Santé (Saint-Amand).....	03 86 39 18 88
Dr Alain Conseil (Entrains-sur-Nohain)	03 86 29 22 11



Infirmières

Michèle Colas (Étais-la-Sauvin).....	03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17
Frédérique Aubry-Mercier (St-Sauveur)	03 86 39 18 88



Ambulances / Taxis

Champagnat (Étais-la-Sauvin)	03 86 47 20 61
Martin (Billy)	08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur).....	03 86 45 52 06
Taxi Treignyçois	03 86 45 57 50



Vétérinaires

Cabinets Vétérinaires

Place du Marché - Entrains-s-Nohain	03 86 29 28 44
Route de Mézilles - Saint-Sauveur.....	03 86 45 58 90

Cliniques Vétérinaires

Av. du Général de Gaulle - Toucy	03 86 44 14 75
Rue du Faubourg de Vézelay - Varzy.....	03 86 29 44 67

Urgences vétérinaires 06 78 58 08 85
En semaine de 19h00 à 8h00 - Du samedi 17h00 au lundi 8h00



Clinique

Clinique de Cosne-sur-Loire	
Pôle de Santé de Cosne-sur-Loire	
8, rue Franc Nohain	
58200 Cosne-Cours-sur-Loire	03 86 28 60 00



Services d'urgence

15 SAMU

17 Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18 Pompiers

Urgences Sainpuits
Denis Pouillot
06 75 59 06 69

La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2, rue de la Montagne
03 86 74 73 77



ERDF

Standard Toucy
Urgences
09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Aide aux personnes

Association d'aide à domicile
UNA Puisaye Forterre
03 86 74 67 25

Ordures ménagères

0 800 584 762